



REGLEMENT

TOURNOI DEPARTEMENTAL PING PARK 92

Date de clôture des inscriptions :	3 mai 2024 à 12h00
Date de l'épreuve :	Dimanche 5 mai 2024
Lieux :	CHATENAY-MALABRY - Gymnase Jules Verne - 254 Av de la Division Leclerc
Horaires :	12h00 à 18h00
Tarifs des engagements :	10 €

Sauf disposition particulière, les termes « joueur, licencié ou participant » employés dans ce règlement désignent indifféremment les messieurs et les dames.

Aucun coefficient n'est attribué pour le classement FFTT.

Les parties ne seront pas saisies sur SPID, par conséquent elles ne donneront pas lieu à échanges de points entre les joueurs.

ARTICLE 1 : Modalités d'inscription

Le « Ping Park 92 » est une épreuve organisée en collaboration entre le CDTT 92 et l'association France Parkinson.

C'est un tournoi ouvert à toutes les personnes licenciées FFTT dans les Hauts-de-Seine, touchées par la maladie de Parkinson et dont l'adhésion à France-Parkinson est à jour.

Une licence événementielle sera attribuée à tous les joueurs souhaitant participer au tournoi, adhérents à France-Parkinson et qui ne sont pas encore licenciés FFTT.

Des joueurs d'autres clubs d'Ile de France pourront être invités par l'organisation.

Article 2 : Inscriptions

Le montant des inscriptions est fixé à 10 euros.

Les engagements doivent être saisis sur la plateforme Helloasso via le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-de-tennis-de-table-92/evenements/tournoi-ping-park-05-05-2024>

Article 3 : Déroulement sportif

Tournoi avec 2 tableaux masculin et féminin en simple tous niveaux.

Les joueurs seront répartis par poules de 3 ou 4, en fonction des inscriptions. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour un tableau à élimination directe.

Dans la mesure du possible, chaque poule sera composée d'un joueur ayant participé au tableau B à l'Open de Boulogne, et de représentants de chaque club sélectionnés par tirage au sort. La compétition se déroulera en 2 ou 3 manches gagnantes, en fonction du nombre de participants.

En fonction du nombre de participants, le responsable de l'épreuve pourra adapter le déroulement selon la formule la mieux adaptée (composition des poules et nombre de qualifiés pour le TED).

Les parties seront arbitrées par les joueurs.

ARTICLE 4 : Tenue - Balles

Une tenue réglementaire est obligatoire pour chaque participant. Les balles utilisées seront de couleur blanche. La couleur du maillot et du short (ou jupe) ne pourra être blanche.

ARTICLE 5 : Pointage

Le pointage des joueurs s'effectuera une demi-heure avant le début de l'épreuve.

ARTICLE 6 : Récompenses

Une récompense sera remise aux quatre premiers de chaque tableau.

Infos pratiques

La Salle

16 tables mises à disposition

Gymnase Jules Verne - 254, avenue de la Division Leclerc à Châtenay-Malabry

Stade Municipal Jean Longuet



Le gymnase Jules Verne se trouve à l'opposé de l'entrée du Stade Municipal Jean Longuet.



La porte d'entrée de la salle se trouve en haut à gauche des escaliers derrière le bâtiment.



Moyens d'accès

Tramway T10 - station Les peintres

Stationnement

Parking 20 places dans l'enceinte du stade

Programme

12h00 - Accueil des participants

13h00 - Début tournoi

17h30 - Remise des prix, suivie du pot de l'amitié

Restauration

Buvette ouverte payante durant le tournoi

Organisation :

CDTT92

Contact : Sylvie Thivet ☎ 06.62.65.05.14 💻 s.thivet92@gmail.com